

NOTICE D'INSTRUCTIONS ET D'ENTRETIEN

PINCE A FUT 4 PTS AUTOMATIQUE
(Notice Originale)



NUMERO DE SERIE

MANUVIT SA

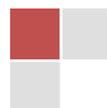
Bureaux Commerciaux : BP123 – 89303 JOIGNY Cedex-FRANCE

Tel : +33 (0)3 86 92 95 95 – Fax : +33 (0)3 86 92 95 99

Usine : ZI Beauregard – Rue des Peupliers – 61600 LA FERTE MACE-FRANCE

Tel : -33 (0)2 33 37 31 64 – Fax : 02 (0)2 33 38 23 96

Site Internet : www.manuvit.fr



Avant d'utiliser l'appareil, il est indispensable pour la sécurité et l'efficacité d'usage, de prendre connaissance de la présente notice d'instructions et de se conformer à toutes ses prescriptions.

Cette notice d'instructions doit être conservée à **disposition de tout utilisateur**.

Prendre connaissance et conserver lisibles les instructions figurant sur les plaques fixées sur l'appareil.

S'assurer que l'utilisateur à qui vous confiez l'appareil est **formé et apte** à assumer les exigences de sécurité que comporte son utilisation.

L'appareil doit être utilisé **exclusivement** sur un **sol horizontal, plat et uniforme**.

L'appareil doit **impérativement** être utilisé avec un équipement de préhension.

L'appareil ne doit pas être déplacée avec une **charge placée à plus de 100mm du sol**.

Respecter un périmètre de sécurité de 1 mètre pour toute autre personne dans l'environnement de travail.

Préserver l'appareil de toute intervention incontrôlée lorsqu'il n'est pas en utilisation. Mettre en place les freins.

Le fabricant décline toute responsabilité pour les conséquences d'un démontage de l'appareil et de modifications apportées hors de son contrôle.

Lorsque l'appareil présente un état de vétusté susceptible de provoquer des risques, il y a **obligation pour l'utilisateur d'assurer la neutralisation de l'appareil**, à savoir : la mise hors d'état de fonctionnement et éventuellement le démontage de l'appareil.

L'utilisateur peut, uniquement dans le cas où le fabricant du chariot a cessé toute activité et où il n'existe aucun successeur susceptible de reprendre l'activité, prévoir une modification ou une altération d'un chariot couvert par la présente partir de l'ISO3691, à condition qu'il prévoie que l'utilisateur

- a) Prévoit que la modification ou l'altération soit conçue, soumise à essais, et appliquée par un ou plusieurs ingénieurs, experts dans le domaine des chariots de manutention et de leur sécurité.
- b) Conserve un enregistrement de la conception, du ou des essais et de l'application de la modification ou de l'altération.
- c) Approuve et procède aux changements appropriés de la ou des plaques de capacité, des décalcomanies, des étiquettes et de la notice d'instructions.
- d) Appose sur le chariot une étiquette fixe et immédiatement visible indiquant la teneur de la modification ou de l'altération du chariot, la date de modification ou de l'altération effective, ainsi que le nom et l'adresse de l'organisme ayant exécuté les diverses tâches.

⊘ - INTERDICTIONS - ⊘

- **d'utiliser l'appareil s'il n'est pas en bon état apparent.**
- **d'utiliser l'appareil pour un usage pour lequel il n'a pas été conçu.**
- **d'utiliser le système à géométrie variable pour le serrage des charges.**
- **de passer la main ou un objet de toute nature à proximité des pièces en mouvement.**
- **de déplacer la charge en position haute ou au-dessus du personnel.**
- **de stationner sous la charge.**
- **d'utiliser l'appareil pour l'élévation de personnes.**
- **de soumettre une charge supérieure à la charge maximale d'utilisation.**
- **de balancer la charge.**

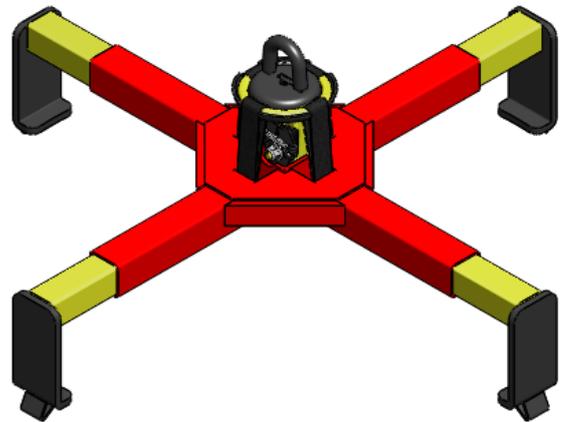
B – DESCRIPTIF

- Pince à fûts 4 points à prise et retrait automatique adaptable sur palan.

- Sa géométrie variable permet d'adapter instantanément ses dimensions à celles du fût à déplacer.

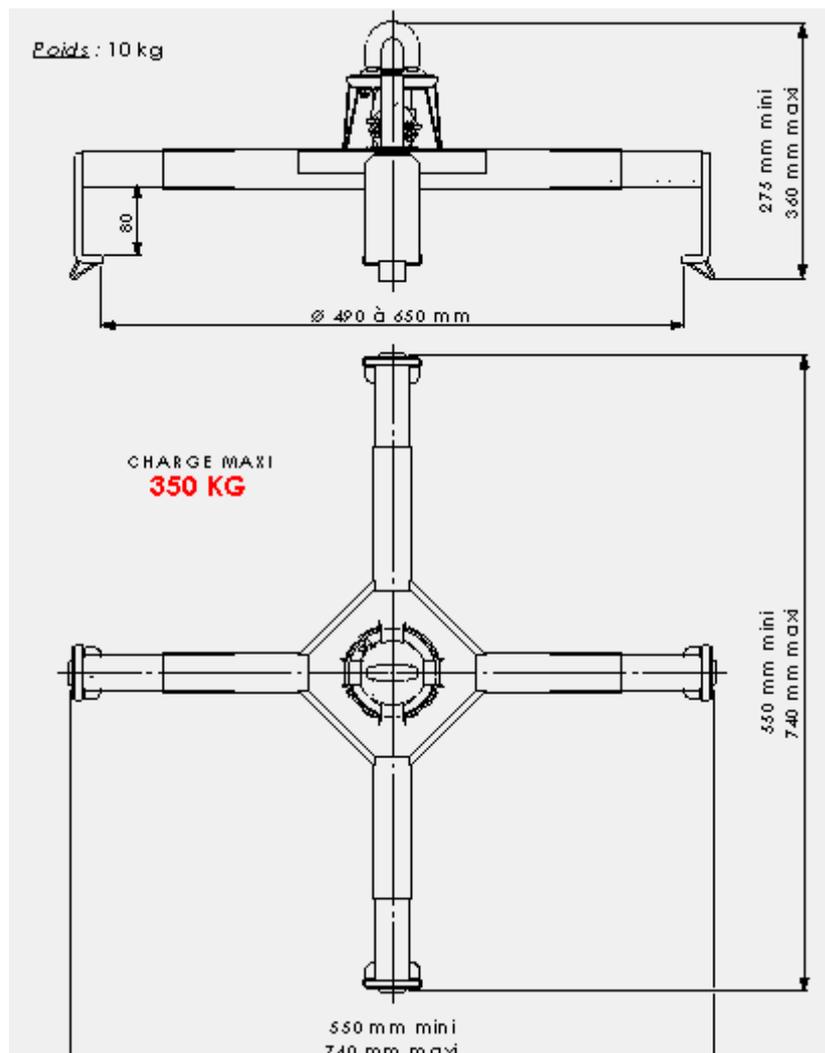
- Un système d'inverseur sur le crochet de suspension permet : soit de lever la pince sans serrage des 4 griffes, soit avec serrage ce qui permet la prise et le levage d'un fût ouvert ou fermé.

- Charge utile : 350 kg
- Poids à vide : 10 kg
- Résistance des sangles : 1,2 T
- Niveau sonore : inférieur à 70 dB (A)
- Seuil de vibrations : inférieur à 2,5 m/s²



- Essais d'aptitude à l'emploi réalisés selon la règle technique 4.1.3 de l'annexe I citée par l'article R.4312-1 du Code du Travail.

- Coefficient d'épreuve : 1,50 en statique / 1,10 en dynamique.



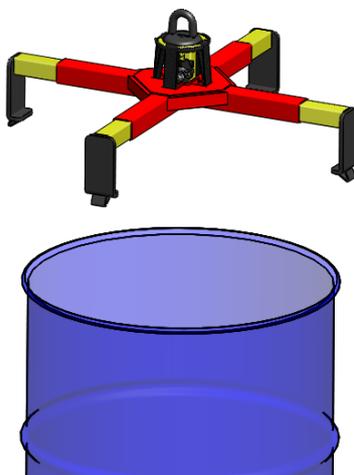
C – MISE EN SERVICE / HORS SERVICE

La pince est livrée prête à l'emploi.

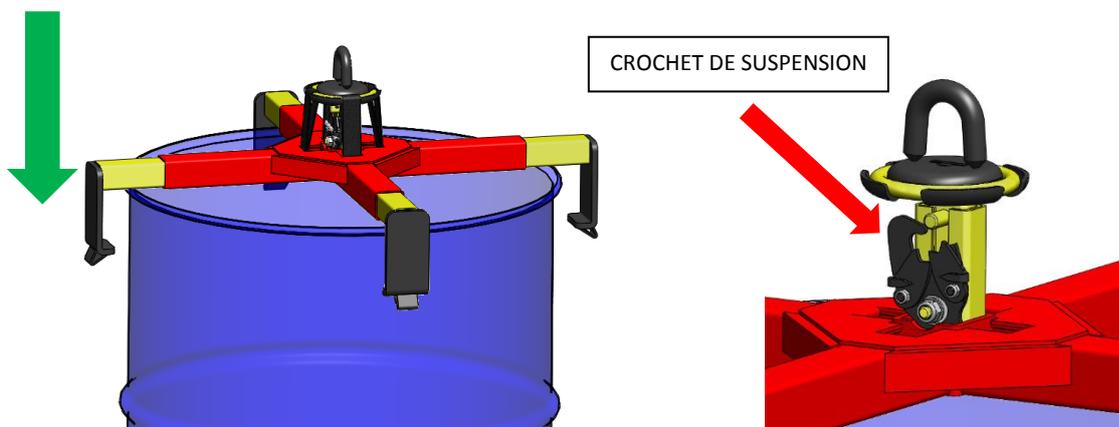
Lors de sa mise hors service, déposer la pince au sol ou dans un endroit stable.

D – UTILISATION

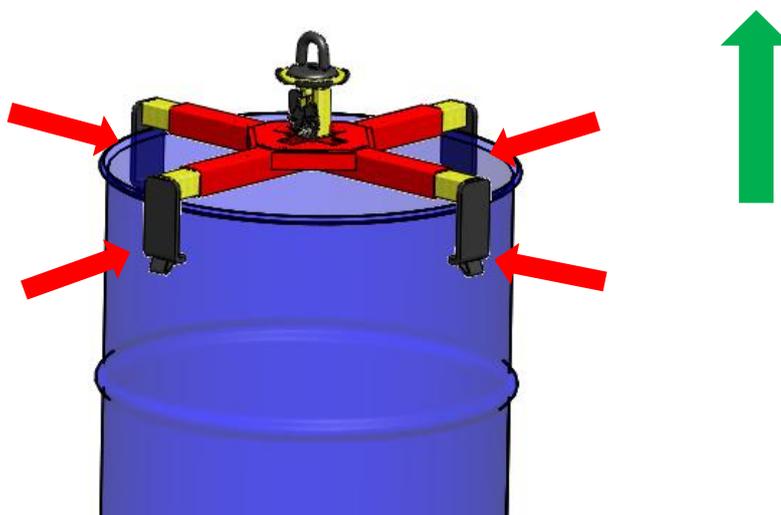
- 1) Mettre la pince en position au-dessus du fût



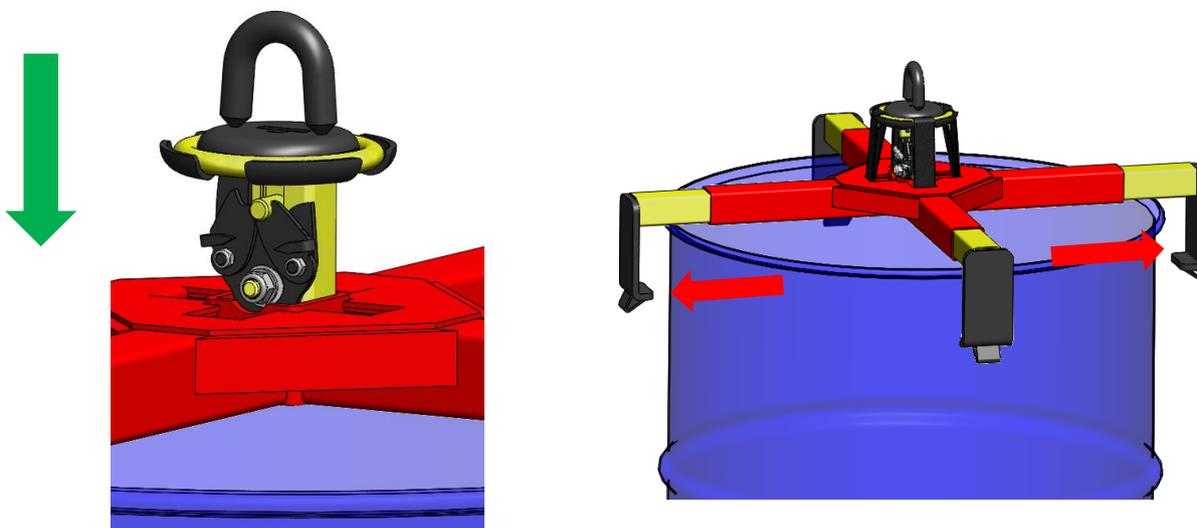
- 2) Descendre la pince sur le dessus du fût de façon à libérer le crochet de suspension



- 3) Relever l'anneau de levage pour serrer les griffes de préhension sur le fût



- 4) Lever le fût
- 5) Déplacer le fût
- 6) Reposer le fût, descendre l'anneau de levage de façon à accrocher le crochet de suspension pour lever la pince sans lever le fût.



E – ENTRETIEN ET MAINTENANCE

- ✓ Tous les trimestres, pulvériser du téflon ou de la graisse sur les tubes coulissants des griffes de serrage.
- ✓ Vérifier régulièrement l'état des sangles de levage.
- ✓ Prescrire l'utilisation des pièces de rechange d'origine pour assurer la sécurité de l'appareil.

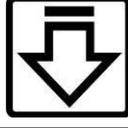
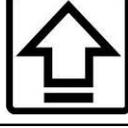
F – PLAQUE D'IDENTIFICATION / MARQUAGE C.E.

| | | | | | |
|--|-----------------------|--|----|---------------------------|--|
| MANUVIT LA GEOMETRIE VARIABLE MANUVIT SA Z.I. Beaugard - Rue des Peupliers 61600 LA FERTÉ-MACÉ Tél. 02 33 37 31 64 www.manuvit.fr | Type Model | | CE | Capacité Load capacity | |
| | Nr série Serial nr | | | Poids net Net weight | |
| | Année Year | | | | |

PICTOGRAMMES SECURITE UTILISATION

GERBEURS

| | |
|---|--|
|  | Verrouillage |
|  | Danger |
|  | Transport de personne interdit |
|  | Circulation ou stationnement sous la charge interdit |
|  | Déplacement charge haute interdit |
|  | Déplacement vitesse maxi interdit |
|  | Serrage de la charge interdit avec la géométrie variable |
|  | Mettre les fourches en contact avec la charge sans serrage |
|  | Abaissement de la pédale du système de pompage |
|  | Passage en vitesse 1 |
|  | Passage en vitesse 2 |
|  | Déverrouillage de la géométrie variable pour utilisation du roto-fût |

| | |
|--|--|
|  | Hauteur de prise des fûts de 200L |
|  | Butée de hauteur de prise des fûts de 200L |
|  | Descente de la charge |
|  | Montée de la charge |
|  | Déverrouillage de la géométrie variable |
|  | Appui des mains interdit - Risque de coupure |

BLOC BOUTEILLE

| | |
|---|---|
|  | Mise en contact des mâchoires avec serrage interdit |
|---|---|

| | |
|---|---|
|  | En cas de glissement de la bouteille nettoyer les machoires |
|---|---|

PAL BAC

| | |
|---|---|
|  | Levier de géométrie variable de PAL BAC + ouverture - fermeture et verrouillage |
|---|---|

| | |
|---|--------------------|
|  | Graissage interdit |
|---|--------------------|

ROUL FÛT

| | |
|---|--|
|  | Mettre la sécurité après accrochage du fût |
|---|--|